



AUTO MOTO ECOLE DES RADARS

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

PERMIS B DE CONDUIRE

Notre établissement d'apprentissage s'engage à proposer une formation de qualité. Au-delà du plaisir que procure la conduite d'un véhicule à moteur, l'apprentissage de la conduite vise avant tout à développer l'autonomie de chaque élève, quel que soit son profil.

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de

savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation (voir au dos) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Les 8 enjeux majeurs de la formation à la conduite

1. L'accidentalité liée à l'usage des deux-roues motorisés
2. La sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, deux-roues)
3. La lutte contre la conduite sous l'emprise de substances psychoactives (stupéfiants, alcool)
4. La réduction des vitesses moyennes enregistrées
5. La promotion d'une mobilité durable et citoyenne
6. La prévention du risque routier professionnel
7. Le vieillissement de la population et ses impacts sur la mobilité
8. Les limites physiologiques, psychologiques et comportementales du conducteur

Évaluation préalable

Avant toute formation, une évaluation de départ est réalisée à l'aide d'exercices interactifs sur ordinateur. Cette évaluation permet de déterminer un volume prévisionnel d'heures de formation, adapté au profil de l'élève.

Les aptitudes observées concernent notamment : les capacités cognitives, sensorielles et motrices, la compréhension et le traitement de l'information, les aspects émotionnels et la gestion du stress, la motivation et la volonté, ainsi que la perception, l'analyse et la prise de décision.



AUTO MOTO ECOLE DES RADARS

Le programme de formation

Le programme vise à amener le candidat à comprendre les règles du code de la route et l'influence des facteurs physiques, psychologiques et physiologiques dans la conduite. Les cours, à la fois théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, permettent à chaque élève d'atteindre progressivement les compétences attendues tout en personnalisant son parcours.

Après réalisation de l'évaluation de départ, un contrat de formation est établi et signé avec l'élève, ce qui officialise son inscription au sein de l'auto-école.

La formation débute par la partie théorique : le dossier administratif est transmis pour validation, puis l'élève bénéficie d'un accès à la salle de code ainsi qu'à notre plateforme PrepaCode accessible en illimité, 24h/24.

Lorsque le niveau le permet, l'élève peut alors s'inscrire à l'épreuve théorique générale (Code de la route) via les prestataires privés (LaPoste Code, Code'nGo, SGS Code, Dekra Code, Point Code, ...).

Une fois cette étape validée, la formation pratique peut débuter. Le planning des leçons de conduite est alors établi conjointement au bureau, en fonction des disponibilités de l'élève et de l'organisation de l'établissement. Chaque planning est ensuite transmis systématiquement par e-mail.

Épreuve Théorique Générale (Code de la route)

Âge minimum : 15 ans (AAC) ou 17 ans (formation traditionnelle).

L'épreuve comporte **40 questions** (5 erreurs maximum). La réussite nécessite **35 bonnes réponses**.

La réussite à l'épreuve du « code » est **valable pendant cinq ans**.

Le jour de l'examen, le candidat doit se **présenter muni d'une pièce d'identité** et de sa convocation. Certaines questions sont présentées sous forme de vidéos interactives.

Les **résultats sont envoyés par mail** entre 24 et 48h jour ouvrés.

Épreuve pratique

Âge minimum : 17 ans

Âge minimum pour les AAC : 17 ans

Durée : environ 32 minutes

Document obligatoire : pièce d'identité

Organisation de l'examen pratique : vous recevez une convocation par email dès l'attribution de la date d'examen pratique, un rappel vous est également envoyé la veille avec l'heure du rendez-vous le jour J. Nous nous présentons au centre d'examen environ 20 minutes avant l'heure de passage du premier candidat.

Un enseignant diplômé accompagne toujours les candidats le jour des examens.

Objectif : vérifier la capacité du candidat à conduire seul, en sécurité, dans différentes situations de circulation

Le parcours comporte : des sections urbaines, routières et/ou autoroutières, un guidage autonome sur 5 minutes, deux manoeuvres (dont un freinage de précision et une marche arrière), une vérification technique du véhicule, une question de sécurité routière et une question de premiers secours.

En cas de réussite, le Certificat d'Examen du Permis de Conduire (CEPC) sert de justificatif temporaire, valable 4 mois. Le conducteur entre alors en période probatoire, avec un capital initial de 6 points.

Comment et quand obtenir vos résultats au permis de conduire ?

Les résultats sont disponibles directement sur le site de la Sécurité routière 48 heures après le passage de votre examen (week-end et jours fériés non inclus). [Résultats du permis de conduire](#)

Demander son titre

Vous avez désormais la possibilité, de suivre la fabrication du permis de conduire. Munissez-vous de votre numéro de dossier et accédez à la plateforme dédiée.

Afin de suivre la fabrication de votre permis : [rendez-vous sur le site de l'ANTS](#)

Les compétences développées tout au long de la formation se déclinent en quatre grands domaines, chacun associé à des objectifs précis.

COMPETENCES	COMPETENCES ASSOCIEES
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
	Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
	Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
	Démarrer et s'arrêter.
	Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
	Utiliser la boîte de vitesses.
	Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
	Regarder autour de soi et avertir.
	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
	Adapter l'allure aux situations.
	Tourner à droite et à gauche en agglomération.
	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
	Croiser, dépasser, être dépassé.
	Passer des virages et conduire en déclivité.
	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
	Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
	Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	Suivre un itinéraire de manière autonome.
	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
	Pratiquer l'écoconduite.



AUTO MOTO ECOLE DES RADARS

PERMIS A2

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail.

Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés au risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi. L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir. L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases : la première hors circulation, la seconde en circulation. Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO (le code)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant la diffusion de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans.

L'examen PRATIQUE

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

Les épreuves pratiques ont pour but de vérifier que vous avez acquis les compétences nécessaires pour conduire seul, sans mettre en danger votre sécurité ou celle des autres.

Le résultat de l'épreuve hors circulation est communiqué à l'issue de la prestation et celui de l'épreuve en circulation est communiqué 48 heures après.

À l'issue de l'épreuve, le résultat est noté sur le CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) et envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire.

L'ÉPREUVE HORS CIRCULATION

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage. L'épreuve dite du plateau s'effectue sur la piste d'examen de votre département. Choisissez bien vos points de repère lors de vos entraînements pour ne pas être perturbé par le changement de piste. • Enchaîner l'ensemble des exercices les uns après les autres • 2 essais pour réaliser l'ensemble des exercices • Si échec pendant l'un des exercices, le deuxième essai repart du déplacement sans l'aide du moteur. Pour obtenir un résultat favorable à cette épreuve, vous devez obtenir un A ou un B. Si vous avez un C lors du premier essai, vous avez un deuxième essai.

L'ÉPREUVE CIRCULATION

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux, plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

Les compétences développées tout au long de la formation se déclinent en quatre grands domaines, chacun associé à des objectifs précis.

COMPETENCES	COMPETENCES ASSOCIEES
Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard. • Connaître la conception de la moto : ses principaux organes, les principales commandes. • Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur). • Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité. • Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances. • Monter et rétrograder les rapports de vitesse. • Maîtriser la réalisation d'un freinage. • Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité. • Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager). • Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique). • Maîtriser les techniques d'inclinaison. • Réaliser un freinage d'urgence.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et respecter les règles de circulation. • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues). • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Négocier les virages de la façon la plus sécurisante. • Communiquer avec les autres usagers. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaître la signalisation spécifique et les règles relatives à la circulation inter-files : types de routes et voies de circulations autorisées, types de véhicules, vitesses autorisées, comportements à adopter, cas d'interdiction. • Savoir la pratiquer dans les départements expérimentaux et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. • Dans ce cas, l'apprentissage insiste sur : la recherche d'indices et la perception des risques, la communication avec les autres usagers, le respect des distances de sécurité, l'adaptation de l'allure, notamment en fonction de la vitesse des véhicules dépassés. • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels tunnels, ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre un itinéraire de manière autonome. • Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie. • Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir. • Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aide à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse). • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'écoconduite.